



Allocution de Denis Chalifoux

Maire de Sainte-Agathe-des-Monts

Séance du conseil municipal du 7 juillet 2020

Rapport financier 2019

Agglomération de Sainte-Agathe-des-Monts

Mesdames, Messieurs,

Voici le rapport de l'exercice de l'année financière 2019 de l'agglomération de Sainte-Agathe-des-Monts. Dans quelques minutes, je ferai rapport sur celui de la Ville.

Au chapitre des dépenses, elles ont été inférieures aux prévisions budgétaires grâce à de saines décisions du conseil d'agglomération et à un contrôle soutenu des dépenses par tous les services concernés et ce, tout au long de l'année.

Par ailleurs, dans le cadre du programme annuel d'immobilisations 2019, l'agglomération a finalisé la rénovation de la bibliothèque Gaston-Miron et a réalisé le nouvel aménagement de la promenade riveraine de la Place

Lagny permettant à tous de profiter de fenêtres végétalisées sur le magnifique Lac des Sables.

Le rapport financier de l'agglomération indique donc un excédent de fonctionnement de 1,942 million\$ pour l'exercice 2019. Cet excédent provient principalement du règlement hors cours par suite du litige du Centre-Sportif pour un montant de 1,225 million \$, de revenus d'amendes et pénalités pour 150 000 \$ ainsi que d'une légère croissance du rôle d'évaluation foncière.

Ainsi au 31 décembre 2019, l'agglomération possédait un excédent de fonctionnement cumulatif non affecté de 1,987 million\$ dont 1,225 million \$ sera réservé pour procéder au remplacement du système de refroidissement défectueux du Centre-Sportif.

Conformément à la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, je vous informe que les membres du conseil d'agglomération de Sainte-Agathe-des-Monts ne reçoivent aucune rémunération.

Ceci conclut le rapport financier pour l'année 2019 pour l'agglomération.
Je vous remercie pour votre écoute.